

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / TikTok définitivement interdit dans cet Etat, opération Wuambushu, Soudan... Actus du jour

aux États-Unis, un État a décidé d'interdire l'utilisation de TikTok pour toute la population. C'est donc une décision historique qui pourrait être généralisée à tout le pays dans les prochains mois.

Mais alors, qu'est-ce que ça veut dire concrètement ? Comment en est-on arrivé là ?

Et est-ce que ça pourrait arriver en France dans les prochains jours ?

Eh bien, c'est ce qu'on va voir ensemble. Salut, c'est Hugo, j'espère que vous allez bien.

Voici donc le sujet à la une des actus jouables.

Alors déjà, qu'est-ce qui se passe ?

Eh bien, en fait, le Gouverneur républicain de l'État du Montana,

qui est situé à l'est des États-Unis,

a signé ce mercredi une loi à l'échelle de son État,

une loi destinée à rendre impossible le téléchargement de TikTok sur les téléphones

à partir du 1er janvier 2024 dans le Montana.

C'est donc le 1er État à prendre une telle décision,

mais en réalité, elle s'inscrit plus largement dans une série de mesures

déjà prises à l'encontre de TikTok ces derniers mois.

Il faut savoir qu'en février dernier, le congrès américain,

donc l'équivalent du Parlement en France, avait déjà pris la décision

d'obliger tous ces salariés à désinstaller TikTok

de leur smartphone professionnel, mais aussi de leur téléphone personnel,

dans le cas où ils auraient installé des applications pros sur un téléphone perso.

Et par ailleurs, j'en avais déjà parlé il y a deux mois sur la chaîne,

pour la foulée de cette décision aux États-Unis,

eh bien la Commission européenne, qui est l'une des principales institutions

et instances de l'Union européenne, avait décidé de faire la même chose pour ses employés.

Mais la décision qui est prise là par l'État du Montana, elle va bien plus loin,

parce que ce n'est pas une question d'interdiction sur les smartphones professionnels des salariés qui travaillent au sein de l'État.

C'est bien là, en l'occurrence, une mesure qui vise toute la population au sein de cet État.

Alors que reproche les États-Unis à TikTok ?

Eh bien en fait, l'application appartient à une entreprise chinoise, ByteDance,

qui est considérée par le gouvernement américain aujourd'hui

comme une menace pour la sécurité nationale.

Il y a deux risques principalement qui sont mis en avant par le gouvernement américain.

C'est le risque d'espionnage d'élus ou de personnes importantes aux États-Unis.

Le deuxième risque, c'est le risque de fuite de données de la population vers la Chine,

des données donc sur les utilisateurs américains dans leur ensemble

qui à l'ère des réseaux sociaux ont pas mal de valeurs.

Du coup, la crainte côté américain et plus largement en fait côté occidental,

c'est que TikTok agisse pour le gouvernement chinois d'une façon ou d'une autre.

Et sur ce sujet de la question des données, TikTok a admis pour la première fois cette année

que certaines données des utilisateurs européens étaient accessibles depuis la Chine,

sans préciser pour autant lesquelles.

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / TikTok définitivement interdit dans cet Etat, opération Wuambushu, Soudan... Actus du jour

Enfin, dernier élément important, TikTok est accusé de rendre accro une critique qui est adressée aussi à d'autres réseaux sociaux qui reposent notamment sur ce que l'on appelle l'économie de l'attention.

On en a déjà parlé sur la chaîne, je pense qu'on aura l'occasion d'en reparler.

Alors une fois qu'on a dit tout ça, est-ce que concrètement TikTok sera interdit chez nous ?

Je le disais dans le Montana aux États-Unis,

l'idée est de rendre impossible tout nouveau téléchargement de l'application à partir du 1er janvier 2024.

Mais ça pourrait s'étendre au reste des États-Unis.

En effet, ça marque le début d'une probable bataille juridique, car TikTok a déjà affirmé que cette décision portait atteinte au droit du premier amendement de la Constitution aux États-Unis, à savoir donc la question de la liberté d'expression dans le pays.

Cette décision, elle va donc sans doute faire l'objet de contestation judiciaire.

Ce qu'il faut savoir aussi, et ça c'est important, qu'en parallèle,

le Congrès américain est en train de discuter d'une loi

qui pourrait donner le pouvoir aux présidents américains Joe Biden

d'interdire purement et simplement l'application sur le territoire des États-Unis.

Et là, en fait, si on rentre dans le détail, il y a deux éléments de tension.

Premièrement, le lieu où sont stockés les données.

Pour tenter de rassurer donc les américains,

TikTok a annoncé délocaliser le stockage des données américaines au Texas, donc directement aux États-Unis.

Et le deuxième élément de tension, en fait, le gouvernement américain souhaite que la version américaine de TikTok soit détenue par une entreprise américaine ou alors non-rival des États-Unis.

Mais ça, c'est quelque chose que TikTok n'approuve pas aujourd'hui, vous l'imaginez.

Il y a donc des questions importantes sur la protection des données,

des questions qui sont donc renforcées là,

parce qu'on parle pas de réseaux sociaux américains

qui forcément inquiètent peut-être un petit peu moins le gouvernement américain,

qu'un réseau social comme TikTok,

qui appartient à un rival important d'un point de vue économique, qui est la Chine,

et plus largement donc, il y a aussi des questions de guerre économique.

Entre deux grandes puissances mondiales.

Alors pour ceux qui se poseraient la question, est-ce que ça peut arriver en France ?

Eh bien pour le moment, le gouvernement a interdit aux fonctionnaires français

d'installer sur leur téléphone professionnel des applications récréatives

comme TikTok mais aussi Instagram,

mettant en avant donc les mêmes risques de protection des données.

En parallèle, le Sénat a ouvert ce qu'on appelle une commission d'enquête

pour enquêter donc sur TikTok, sur son modèle,

sur cette question donc de l'addiction à l'application

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / TikTok définitivement interdit dans cet Etat, opération Wuambushu, Soudan... Actus du jour

ou encore sur la question des données.

Cependant, le gouvernement français n'a pas appelé pour le moment à interdire TikTok pour la population.

En fin d'un élément qu'on peut noter,

comme aux États-Unis, TikTok a décidé d'ouvrir des centres de stockage de données directement en Europe, là aussi donc pour tenter de rassurer les autorités.

On verra donc ce qu'il en est, en tout cas ça me semblait un sujet important à traiter aujourd'hui.

Je vous mets des liens pour en savoir plus en description

et j'ai sa parole tout de suite à Blanche pour les actualités en vrai.

Merci Hugo et salut tout le monde.

On commence avec une première actue en France

et plus précisément dans le département d'outre-mer de Mayotte.

La justice a autorisé la reprise de l'opération Wambushu

lancée par le gouvernement pour lutter contre l'immigration illégale.

En gros, le ministère de l'Intérieur souhaite expulser les étrangers en situation irrégulière vers l'île d'Anjouin, dans les comores situés à près de 70 km,

mesure visant selon lui à lutter contre l'insécurité.

Sauf que cette opération est jugée révoltante par de nombreuses ONG mais aussi par les comores et la destruction d'un bidonville à Mamudzu avait été suspendue par la justice, ce qui avait donc stoppé temporairement l'opération.

Mais donc comme je vous le disais, la justice est revenue sur cette décision

et la destruction du bidonville va donc avoir lieu dans les prochains jours.

Près de 70 familles sont concernées, on vous tiendra au cours.

Deuxième actue rapidement, toujours en France,

à l'approche de l'été et de fortes chaleurs,

l'Assemblée nationale a décidé d'étendre l'interdiction de fumer dans les bois et forêts en cas de risque d'incendie.

En gros, jusqu'ici cette interdiction ne concernait que les zones exposées au risque d'incendie et donc là elle va concerner toutes les forêts en France.

Le jet de mégot peut en effet provoquer involontairement l'incendie des forêts

et avec la hausse des températures et les risques de canicule,

les élus craignent de gigantesques feux comme en 2022.

En tout cas pour les cas les plus graves ayant entraîné la mort par exemple,

les sanctions pourraient atteindre dix ans de prison et 150 000 euros d'âme.

D'ailleurs vu qu'on parle de climat, troisième actu,

je voulais vous parler d'un rapport de l'organisation météorologique mondiale publiée ce mercredi, selon lequel les cinq prochaines années pourraient être les plus chaudes jamais enregistrées.

Alors il y a deux raisons à ça.

La première vous vous en doutez c'est l'effet des gaz à effet de serre qui retiennent la chaleur dans l'atmosphère.

La deuxième c'est le phénomène naturel El Nino dont on vous parlait la semaine dernière qui peut provoquer des pluies torrentielles et des sécheresses.

D'après le rapport il est certain à 98% qu'au moins l'une des cinq prochaines années

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / TikTok définitivement interdit dans cet Etat, opération Wuambushu, Soudan... Actus du jour

soit la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des relevés de température, sachant que le record mondial date de 2016.

Il est aussi possible à 66% que la moyenne annuelle à la surface de la planète dépasse de plus de 1,5 degrés les niveaux de 1850 dans les cinq prochaines années pour rappel c'est ce que se sont fixés les États pour les accords de Paris.

Les auteurs appellent donc les gouvernements à s'y préparer car les répercussions sur la santé, la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau et l'environnement risquent d'être très importantes.

Quatrième actu je voulais vous donner des nouvelles du Soudan un mois après le début de la guerre qui ravage le pays.

Et bien actuellement plus d'un habitant sur deux a besoin d'aide humanitaire soit 25 millions de personnes selon le Ounus.

Les combats qui opposent l'armée soudanenne à un groupe paramilitaire continuent, à Khartoum la capitale du pays, les raids aériens et les tirs à l'artillerie lourdes ont privé les 5 millions d'habitants de la capitale d'eau et d'électricité.

En tout cas la guerre a déjà fait plus de 1000 morts, environ 840 000 déplacés et 220 000 réfugiés.

D'ailleurs l'ONU a revu à la hausse l'aide humanitaire et dit avoir besoin désormais de 2,6 milliards de dollars pour aider le pays.

On passe à une cinquième actu et vous allez voir c'est une histoire assez folle.

En Colombie, quatre enfants dont un bébé de 11 mois ont survécu seul pendant 15 jours dans la forêt amazonienne.

En gros début mai le petit avion dans lequel ils voyageaient avec leur mère, un autre adulte et le pilote s'est craché et les trois adultes sont décédés sur le coup.

Et en fait les enfants font partie du peuple Wittoto, un peuple indigène et selon l'organisation nationale indigène de Colombie,

les Wittoto vivent en harmonie dans la jungle

et ont conservé certaines traditions comme la chasse,

la pêche et la cueillette de fruits sauvages

qui rend forcément la survie dans cet environnement beaucoup plus simple pour eux.

Bref, de nombreux moyens ont été déployés pour les retrouver

notamment un haut-parleur permettant de diffuser un message dans une zone d'environ 1500 mètres.

Ils ont donc été retrouvés au bout de deux semaines.

Enfin dernier actu, je voulais vous parler d'une initiative lancée par la filharmonie de Paris qui s'est associée à la société Saandix pour proposer à partir de la saison 2023-2024 des sacs à dos vibrants pour les personnes sourdes et malentendantes.

Alors vous me direz à quoi ça sert exactement ?

Eh bien ça leur permet de profiter elle aussi des concerts.

En gros l'équipement est relié à une intelligence artificielle

qui transforme les sons en vibration ressentie par le corps.

Le sac pourra même à terme distinguer les instruments.

Bref environ six sacs à dos seront disponibles dès septembre.

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / TikTok définitivement interdit dans cet Etat, opération Wuambushu, Soudan... Actus du jour

Voilà c'est la fin de ce résumé de l'actualité du jour.

Évidemment pensez à vous abonner pour ne pas rater le suivant,

quelle que soit d'ailleurs l'application que vous utilisez pour m'écouter.

Rendez-vous aussi sur Youtube ou encore sur Instagram pour d'autres contenus d'actualité exclusifs.

Vous le savez, le nom des comptes c'est Hugo Descript.

Écoutez je crois que j'ai tout dit, prenez soin de vous et on se dit à très vite.